

AUTRÈCHES, *Autrèche*, *Autreiche*, *Autresches*, *Austresche*, *Entrache* en 1240, *Autriche* par corruption (*Attrepicæ*), sur la limite orientale; le territoire est borné à l'ouest par la chaussée Brunchaut qui le sépare du *Moulin-sous-Touvent*, au nord par les communes de *Nampcel*, *Audignicourt* et *Vassens* (Aisne), à l'est par celles de *Morsain* et de *Nouvron* (Aisne), au sud par le territoire de *Saint-Christophe* (Aisne).

Cette commune dont le territoire forme un prolongement à-peu-près triangulaire vers l'est, occupe une partie du vallon qui descend de *Bagneux* à *Vic-sur-Aisne*; un plateau, divisé par un ravin de cette vallée, s'étend à l'ouest; tout le reste du pays, le chef-lieu et les hameaux situés dans le bas sont d'un accès difficile.

*Autrèches* est presque central au fond du ravin secondaire; c'est un long village, à rues tortueuses, inégales, ombragées, voisin du rû de la Tannerie; il comprend environ cent dix feux.

La seigneurie appartenait, dans le douzième siècle, à une branche de la maison de *Nanteuil-la-Fosse*, qui en portait le nom. *Gui de Nanteuil*, second fils de *Gaucher I*, eut en partage après lui la terre d'*Autrèches*.

*Gaucher d'Autrèches*, fils aîné de *Guy*, devint l'un des plus vaillans guerriers et des hommes les plus éclairés du règne de *Saint-Louis*. *Joinville* en parle avec un grand éloge. Il suivit le roi par son commandement exprès, dans le voyage de la *Terre-Sainte*, où il périt vers 1242.

Son fils *André* et son petit-fils *Gaucher III* eurent l'un et l'autre la confiance du roi. On ne voit pas après eux ce que devint leur maison; mais on trouve qu'en 1351 *Jeanne*, fille aînée d'*Enguerran*, vicomte de *Meaux*, apporta la terre d'*Autrèches* avec plusieurs autres à *Jean de Béthune*, seigneur de *Vendeuil*, son mari. *Jean II de Béthune*, leur deuxième fils, en hérita vers 1373; étant mort en 1415 à la bataille d'*Azincourt*, il la laissa à sa fille *Catherine* qui épousa *Jean de Hennin*, seigneur de *Bossu*.

L'histoire du Valois apprend que le seigneur d'*Autrèches* s'appelait, en 1552, *François de Bosbie de Poulandon*.

*Dominique de Vic*, seigneur d'*Ermenonville*, possédait aussi cette terre en 1649.



Elle appartient depuis long-tems à la famille de Louvel , qui a pris , vers 1820 , le nom de Lupel.

La cure fut donnée vers 1151 à l'abbaye de Longpont par Ancoul , évêque de Soissons. Le chapitre cathédral présentait cependant à ce bénéfice , réduit aujourd'hui en succursale.

L'église , dédiée à saint Victor , est un vaste édifice de la fin du style ogival. La façade montre un portail en arc pointu , à porte surbaissée , ornée de moulures anguleuses , de festons tréflés , de griffons , de pilastres appliqués garnis de crochets. Au-dessus règnent une balustrade à jour et une galerie appuyée sur une corniche d'animaux , de feuillages et de festons ; au-dessus de la galerie , rose flamboyante.

Les contreforts sont ornés de niches et de clochetons engagés à pyramides.

Le pignon de la façade est garni de festons tréflés renversés.

Les fenêtres latérales sont du même tems ; on voit toutefois à gauche une porte et un contrefort de la renaissance.

Les fenêtres de la nef sont de larges ogives tripartites , tréflées ; il y a , au sud , une deuxième porte surbaissée.

Le chœur et les transepts appartiennent aussi à la même époque , mais on remarque à côté du chœur une chapelle à fenêtres ogives géminées garnies de boudins , de colonnettes grêles , et de roses simples qui semblent indiquer la fin du seizième siècle.

Des festons renversés couronnent , comme sur la façade , les bordures des transepts et les arcs-boutans.

Le clocher est carré , central , percé de larges ogives autrefois doubles , soutenu par des contreforts ornés de pilastres. La plateforme est pourvue d'une balustrade à jour , de gargouilles et de clochetons simples angulaires. Elle supporte une grande et belle pyramide octogone , à parois dentelées , à crochets nombreux sur les angles.

Les voûtes ont des arcs-croisés appuyant sur de gros piliers à base polygone. Le chœur est orné d'un pendentif et de nervures soutenues par des consoles ; il appartient au style de la renaissance ainsi qu'une partie du latéral gauche.

On descend par deux escaliers de seize marches chacun , pratiqués sous les latéraux , dans un souterrain qui occupe l'étendue entière du chœur ; ce caveau , éclairé de tous côtés , montre des portes en accolade , des fleurons et des colonnes courtes engagées. On y trouve trois autels qui formaient autrefois , sous le nom de *Notre-Dame-*



*des-Crouttes*, autant de canonicats dont les revenus furent attribués en 1763 aux bourses du collège de Soissons. On y enterrait les seigneurs du lieu.

*Autrèches* eut une maladrerie située au nord du territoire, dont la chapelle subsista long-tems. Cet établissement fut réuni, vers la fin du dix-septième siècle, à l'hôtel-dieu de Soissons.

On voit dans un bois, à l'est du chef-lieu, un gros grès nommé la pierre Saint-Martin; on y remarque, dit-on, une empreinte du pied de ce saint : ce bloc est en vénération dans le pays.

La ferme du *Tillolet*, *Thillolet*, *Tiolet*, est un écart sur la limite nord du territoire touchant au chemin nommé la chaussée du Pont-Auger; elle appartient à l'abbaye d'Ourscamp.

Le hameau de *Massenancourt* ou *Masnancourt*, situé dans le même vallon que le chef-lieu, un peu au-dessus, compte une vingtaine de maisons.

Celui de *Chevillécourt*, *Chevillécourt*, *Chevillécourt-les-Autresche*, forme à l'est un assez gros village; il comprend cinq rues et près de trois cents habitans.

Le *Moulin-rouge* est au sud et près de *Chevillécourt*.

*Pontfare*, autre écart, est situé au midi du précédent.

Le hameau de *Hautebraye*, voisin de la limite méridionale, au sud d'*Autrèches*, dont il est séparé par un coteau, compte soixante maisons.

On a trouvé des sarcophages en 1835 sur le chemin d'*Autrèches* à Morsain (Aisne), au lieu dit la *Cavette*. Il y a des restes nombreux de fondations entre ce village et *Chevillécourt*.

La commune n'a pas de propriétés bâties; elle possède environ quarante hectares à l'état de friches et de marais.

Le cimetière, fermé et soutenu par des murs, entoure l'église.

Il y a trois moulins à eau et six carrières dans l'étendue du pays.

La population se compose de cultivateurs et de quelques tisserands.

*Contenance* : Terres labourables, 961 h. 47,11. — Jardins potagers, 28 h. 60,65. — Bois, 182 h. 98,59. — Vignes, 6 h. 30,25. — Vergers et pépinières, 5 h. 03,45. — Saussaies, 1 h. 41,15. — Friches, 26 h. 54,90. — Carrières, 3 h. 56,40. — Prés, 30 h. 91,50. — Marais, 18 h. 73,70. — Eaux, 2 h. 33,70. — Places, routes, chemins, 25 h. 08,85. — Propriétés bâties, 10 h. 32,20. — Total : 1,303 hect. 32,45.

Distance d'*Attichy*, 1 myr. — De Compiègne, 3 myr. — De Beauvais, 10 myr. 5 kil. — Marchés, Vic-sur-Aisne, Soissons, Noyon, *Attichy*, Blérancourt. — Bureau de poste, *Attichy*. — Population, 918. — Nombre de maisons, 255. — Revenus communaux, 758 f.